

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2805 - VENDREDI 6 JANVIER 2017



Les évêques répondant aux questions de la presse

ACCORD DU CENTRE INTERDIOCÉSAIN

Le front pour le respect de la Constitution accepte de signer

Le directoire du Front pour le respect de la Constitution (FRC) conduit par la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC) a, au cours d'une réunion tenue le 5 janvier à son siège, rassuré les évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) quant à la signature prochaine par cette plate-forme du compromis politique issu du Centre interdiocésain.

Après avoir reçu des évêques les assurances sur la compréhension de ses préoccupations et la promesse d'en tenir compte, le FRC a pris l'engagement de signer incessamment cet accord. Le FRC a noté qu'il n'a jamais été dans son intention de bloquer la mise en œuvre dudit accord et déplore que la majorité se saisisse de sa position antérieure comme alibi pour compromettre son application.

Page 12

LUBUMBASHI

Première audition sous tension de Gabriel Kyungu



Gabriel Kyungu

Plusieurs centaines de policiers ont empêché la circulation vers le palais de justice où comparait, depuis le 5 janvier, l'ex-président de l'Assemblée provinciale du Katanga entre 2006 et juillet 2016 et actuel coordonnateur régional

dans le sud-est du Rassemblement, coalition d'opposition dirigée par Étienne Tshisekedi. Ses sympathisants, qui tenaient à l'accompagner jusqu'à l'intérieur du palais de justice, en ont été dissuadés par la forte présence des éléments de police et de l'armée déployés autour du site, apprend-on. Pour rappel, douze députés provinciaux sur les vingt-deux que compte l'Assemblée provinciale du Haut-Katanga avaient dernièrement voté pour la levée de l'immunité du leader de l'Unafec accusé d'outrage au chef de l'État dans un enregistrement audio.

Page 13

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD

Les évêques reconduits dans leur mission de bons offices



Joseph Kabila recevant la délégation des évêques lors des consultations prédialogue

Le président Joseph Kabila a reconduit, le 4 janvier, la médiation de l'épiscopat congolais en vue de l'application de l'accord de cogestion du pays jusqu'à l'élection de son successeur. Ceci fait suite à une exigence de la majorité présidentielle qui conditionnait sa participation aux nouvelles discus-

sions sur les modalités pratiques liées à la mise en œuvre de l'accord issu du Centre interdiocésain à la reconduction du mandat des évêques de la Céncó. Joseph Kabila s'est acquitté de ce préalable à l'issue de l'audience qu'il a daigné accorder à la délégation des évêques catholiques

venus lui présenter en primeur les conclusions de l'accord ayant sanctionné les négociations directes entre la majorité et l'opposition. La balle se trouve dans le camp des évêques qui doivent sortir le grand jeu pour arrondir les angles et atténuer le plus possible la contestation.

Page 13

PRÉPARATION CAN 2017

Le Cameroun s'impose face à la RDC

En préparation de la Coupe d'Afrique des nations 2017 au Cameroun, les Léopards de la RDC ont perdu, le 5 janvier, par deux buts à zéro face aux Lions indomptables du Cameroun dans un match sans grand enjeu. Après une première mi-temps plus ou moins équilibrée où la RDC s'est

procuré quelques occasions de but sans les concrétiser, tout s'est dénoué à la reprise lorsque les Camerounais ont pris le contrôle du jeu au milieu de terrain. Une domination qui s'est concrétisée à la 54^e minute par le but d'Oyongo Bitolo sur coup franc. À la 66^e minute, Christian

Bassogog a alourdi le score d'une belle frappe enveloppée qui a trompé le portier congolais. La RDC qui va livrer son premier match face au Maroc, le 16 janvier, entend intensifier sa préparation en apportant les derniers réglages avant le démarrage effectif de la compétition.

Page 13

ÉDITORIAL

Il se pourrait ...

Rien n'étant jamais certain en ce bas monde, mieux vaut prendre avec précaution plutôt que tenir pour argent comptant l'idée selon laquelle les ressources de l'Etat congolais augmenteront de façon significative dans les semaines à venir. Et, par conséquent, continuer d'avancer résolument, sans dévier d'un pouce, sur la voie de la rigueur tracée par les plus hautes autorités de l'Etat.

Il sera toujours temps, en effet, de desserrer l'étau qui nous étouffe quelque peu lorsque les cours du pétrole sur les marchés mondiaux se seront redressés durablement, faisant ainsi rentrer dans les caisses des finances publiques les sommes qui lui font si cruellement défaut dans le moment présent. Faire preuve de sagesse en ce début d'année 2017 où l'on est tenté de parier sur cette hausse s'impose plus que jamais comme une obligation individuelle et collective.

Ceci étant dit il se pourrait bien, effectivement, que la crise dont nous sommes victimes comme la plupart des pays du Golfe de Guinée, prenne fin plus vite et donc plus tôt que prévu. Non parce que les grands pays producteurs de pétrole se sont entendus pour limiter leur production de façon significative, mais parce que les lignes bougent rapidement sur la scène internationale et modifient fondamentalement les données dans ce domaine stratégique entre tous.

Ce qui se passe dans le monde arabe, où des pays qui jusqu'à présent paraissaient stables sur le plan intérieur donnent aujourd'hui des signes de déstabilisation pour le moins inquiétants, ne peut que générer à plus ou moins court terme des tensions qui elles-mêmes se traduiront inévitablement par une forte réduction de la production de l'or noir dans cette partie du monde. Avec comme conséquence le fait que la zone géographique dans laquelle nous vivons verra affluer vers elle les grands pays industriels qui, faute de ressources nationales, sont contraints de s'approvisionner en pétrole et en gaz sur le marché mondial.

Il est évident, dans un tel contexte et face à une telle perspective, que la stabilité de chacun des pays du Bassin du Congo devient un enjeu majeur pour la communauté régionale tout entière. Et que, de ce fait, le processus d'intégration devient pour tous une priorité absolue. Affaire à suivre donc de très près !

Les Dépêches de Brazzaville

CONVENTION DE KYOTO RÉVISÉE

Le Congo prépare son dossier d'adhésion



Une vue de la salle lors de la réunion

Les membres de la commission chargée d'évaluer les dispositions et informations des annexes de la convention de Kyoto révisée ont débuté le 5 janvier à Brazzaville un atelier de deux jours, en vue de préparer le draft d'adhésion du Congo à cette convention.

Cette démarche est l'une des exigences imposées par les partenaires économiques qui souhaitent investir au Congo notamment dans la Zone économique spéciale de Pointe-Noire. Notons que ladite convention est un accord international qui fournit un ensemble complet de procédures douanières visant à faciliter le commerce international tout en réalisant des contrôles douaniers qui garantissent notamment la protection des recettes fiscales douanières.

Elle porte sur les principes essentiels pour des régimes douaniers simplifiés et harmonisés : prévisibilité; transparence; utilisation maximale de la technologie de l'information et recours aux techniques

douanières modernes (la gestion des risques, les renseignements préalables et le contrôle a posteriori...).

« Les procédures et régimes douaniers ne doivent plus constituer des obstacles aux échanges internationaux et à la croissance économique mondiale. Les systèmes de production et de livraison modernes sont essentiels pour la prospérité nationale », a déclaré le directeur de cabinet du ministre des Finances, Emmanuel Akouala Mpan, présidant les travaux d'ouverture.

La simplification et l'harmonisation des procédures douanières sont selon ce dernier, d'une grande importance, compte tenu du développement des échanges interna-

tionaux. « La facilitation des échanges est un élément fondamental dans le cadre du cycle de négociations commerciales multilatérales lancé à Doha en 2001 », a-t-il relevé. Le Congo avait adhéré à la convention de Kyoto (dite convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers) lors de son entrée en vigueur en 1974. Au regard de l'évolution des Tic et de l'environnement commercial international concurrentiel, cet instrument de l'Organisation mondiale des douanes a été amendé en 1999 en tenant compte de cette réalité. C'est ainsi que le Congo est resté en marge de la dynamique. Cependant, déterminé à diversifier l'économie nationale puis faciliter les échanges commerciaux, la ratification de cet accord par le Congo est en vue.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhads

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

NOUVEL AN

Les ambassadeurs encouragent Denis Sassou N'Guesso à poursuivre ses efforts de médiation

Comme à l'accoutumée chaque année, le corps diplomatique accrédité au Congo a présenté, le 5 janvier, ses vœux de Nouvel An au couple présidentiel. Une occasion qui a permis aux ambassadeurs d'encourager le président de la République pour son implication décisive dans la résolution de certains conflits et autres questions comme le terrorisme, les changements climatiques et le retour à la cohésion dans toute l'étendue du territoire national.

Invitée à prononcer son mot, la doyenne du corps diplomatique, Marie-Charlotte Fayanga, qui s'exprimait au nom de tous les ambassadeurs en poste à Brazzaville, a souhaité que les efforts de médiation menés par le Congo se poursuivent. Elle a voulu que cela se fasse dans des dialogues politiques ouverts à la suite des contentieux pré ou postélectoraux dans divers pays du continent africain comme cela a été le cas au Gabon et au Burundi. Il en est de même pour les pays qui peinent à trouver la paix suite à des conflits internes comme en Centrafrique, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud, en Libye et au Nigéria.

« La communauté diplomatique sait pouvoir compter sur vous, pour poursuivre vos efforts inlassables de médiation, en vue de rechercher et de trouver des solutions idoines aux conflits qui perturbent la stabilité et l'équilibre de nos pays », a insisté l'ambassadeur de la République centrafricaine.

Pour la diplomate, cet encouragement vaut la peine, étant donné que « plusieurs régions et pays du monde demeurent affectés par des crises politiques ou armées, qui déstabilisent durablement nos sociétés et sèment le désarroi parmi les populations civiles... ». « L'observation de notre monde laisse apparaître un univers en déficit de paix », a souligné l'ambassadeur, qui a déploré aussi la montée de l'intolérance, de la haine, de l'indifférence, des extrémismes et des populismes.

Ces conflits et autres violences aux conséquences nombreuses –

pertes en vies humaines, dégâts énormes en infrastructures, crise de réfugiés et de l'immigration, etc. – persistent, selon la diplomate, non pas faute d'initiatives, mais du fait de la « complexité des problèmes internationaux » et autres désordres socio-économico-politiques.

S'appesantissant sur le terrorisme, dont la nécrologie des victimes a affranchi en 2016 le chiffre de 50 000 personnes, la doyenne du corps diplomatique a invité la communauté internationale « à prendre des mesures urgentes en vue de renforcer l'efficacité de la lutte antiterroriste ».

La question de l'environnement était également en centre des préoccupations des ambassadeurs. A ce sujet, ils ont estimé que « la convergence de vues et la synergie d'actions soient de mise pour faire avancer le dossier climat ». Marie-Charlotte Fayanga a particulièrement salué les apports du Congo, dont l'action et les efforts « s'inscrivent dans cette volonté de promouvoir la protection de l'environnement ». « Nous apprécions du reste votre initiative d'un Fonds Bleu, qui, si elle est réalisée, comme nous l'appelons de tous les vœux, permettra au Bassin du Congo d'être à la fois un poumon économique et un pôle de production pour l'économie de la sous-région », a relevé la diplomate.

La nécessité d'un retour à la cohésion nationale

La doyenne du corps diplomatique a passé en revue la situation politique, économique et sociale du Congo pour l'année écoulée et prié le président de



Le président de la République s'adressant aux ambassadeurs. Crédit photo adiac

la République de travailler en vue d'un retour à la cohésion nationale comme il l'avait fait en 1997, mais aussi lorsqu'il contribue à la normalisation de la situation dans certains pays. « Nous vous invitons à persévérer dans cette voie pour que la paix chèrement acquise, soit conservée sur toute l'étendue du territoire », a déclaré Marie-Charlotte Fayanga, soulignant que les ambassadeurs encouragent aussi l'initiative du « vivre-ensemble ». Cette initiative vise à restaurer la confiance entre Congolais et à conjurer la méfiance.

Dans son bref discours de circonstance, le président de la République a dit que l'analyse du monde faite par le corps diplomatique est « juste », puisqu'elle fait mention de réels problèmes auxquels les Etats sont confrontés dont des crises armées, violences, et terro-

risme qui font de nombreuses victimes parmi les populations. Denis Sassou N'Guesso n'a pas caché son optimisme à trouver des solutions appropriées à ces problèmes. « La communauté internationale peut avoir les moyens et les ressorts pour endiguer l'ensemble de ces fléaux », a-t-il estimé. « Il faut pour cela qu'elle mobilise toutes les nations pour leur faire comprendre que c'est avant tout et toujours vers la paix, la justice et la solidarité que doivent se porter la volonté de tous les peuples et l'action de tous les Etats », a-t-il ajouté.

Evoquant la situation en Libye, le chef de l'Etat a affirmé qu'à cause des répercussions sur les pays voisins, la région et au-delà, la crise dans ce pays « mérite une attention particulière ». « C'est cela qui justifie la détermination de l'Afrique à se réapproprier ce dossier délicat,

afin d'apporter sa contribution à la recherche d'une véritable sortie de crise », a-t-il expliqué. « La mise en place en janvier dernier d'un Comité de haut niveau de cinq chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur la Libye, participe de cette volonté et de cette responsabilité », a précisé le président.

Denis Sassou N'Guesso s'est, par ailleurs, félicité de ce que le Congo a pris en compte les Objectifs de développement durable (ODD) dans son nouveau plan national de développement pour la période 2017-2021. En ce qui concerne la question de l'environnement, il a saisi l'occasion des vœux au corps diplomatique pour réitérer l'appel qu'il avait « lancé à tous les partenaires afin qu'ils apportent leur soutien conséquent au Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ».

Nestor N'Gampoula

EVASION À LA MAISON D'ARRÊT DE BRAZZAVILLE

De présumés instigateurs présentés au Doyen des Juges d'instruction

Le procureur de la République, près le tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko, a présenté, le 5 janvier, un échantillon de présumés mentors de l'évasion des prisonniers de la Maison d'arrêt de Brazzaville, survenue le 29 décembre dernier, parmi lesquels, Paulin Makaya, le président de Uni pour le Congo (UPC), un parti de l'opposition.

Au total six présumés instigateurs de cette fuite massive, présentés comme échantillon, ont été déférés auprès du Doyen des juges d'instruction.

Il s'agit, entre autres de Paulin Victor Makaya Koutimpa ; Florent Yimbou Bazolo ; Jean Kevin Makoundou ; François Otsala ; Morizio Ntélambila ; Grâce Odou et Léocia Mpala.

Ces détenus dont la plupart sont des jeunes, sont accusés pour plusieurs faits. Victor Paulin Makaya Koutimpa est inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, as-

sassinat, complicité d'évasion et complicité de détention illégale d'armes et munitions de guerre. Florent Yimbou Bazolo et Jean Kevin Makoundou sont accusés de complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, complicité d'assassinat, complicité d'évasion et complicité de détention illégale d'armes et munitions de guerre. François Otsala, Morizio Ntélambila, Grâce Odou et Léocia, quant à eux, sont accusés d'assassinat ; délit d'évasion ; complicité d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et complicité de détention illégale

d'armes et munitions de guerre. Tous ces présumés instigateurs ont été indexés au terme d'une enquête judiciaire ouverte au lendemain de cette évasion qui a coûté la vie à trois personnes. Une procédure pénale à leur encontre sera ouverte par le doyen des juges d'instruction.

« Il reviendra au doyen des juges d'instruction, dans le cadre de cette procédure, de procéder à l'interrogatoire des susnommés et de poser tous les actes utiles et nécessaires à la manifestation de la vérité dans le strict respect du principe de présomption d'innocence », a précisé le Procureur de la République dans sa déclaration. Rappelons que Paulin Makaya, le

plus âgé de tous les présumés instigateurs, purge actuellement une peine de deux ans d'emprisonnement ferme, plus une amende de 2,5 millions FCFA. Il était accusé, entre autres, de trouble à l'ordre public, pour avoir participé à la marche non autorisée contre le référendum constitutionnel du 25 octobre 2015, qui a occasionné des violences dans les quartiers sud de Brazzaville.

Les agents de la Maison d'arrêt félicités

Peu après la présentation de ces présumés instigateurs au doyen des juges d'instruction, le directeur général de l'administration pénitentiaire, le colonel Jean Blaise Komo, s'est entretenu avec

le personnel de la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville. Il a saisi l'occasion pour féliciter leur courage et dynamisme, pour avoir repris le travail le lendemain, malgré le traumatisme subi.

« Le 29 décembre 2016, votre lieu de travail a été transformé en lieu de tirs, ce qui, incontestablement a affecté votre quiétude, votre tranquillité et votre sérénité. Malgré le danger auquel vous êtes exposés, vous avez fait montre de courage et d'abnégation, pour reprendre du service avec zèle le lendemain. Face à cette atmosphère de peur et d'insécurité créée, je viens vous apporter mon soutien et mon réconfort », a-t-il souligné.

Firmin Oyé

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE L'ETAT DU CONGO « EOCG 6,50% NET 2016-2021 »

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Etat du Congo représenté par le Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public porte à la connaissance de la communauté des investisseurs locaux et internationaux, le résultat ci-après de l'opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de la République du Congo dénommée « EOCG 6,50% net 2016-2021 ». Pour rappel, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-03/16 suivant la décision N°2016-08 du 5 décembre 2016.

Au terme de la séance de dépouillement qui s'est tenue le mercredi 28 décembre 2016 suite à la clôture de la période de souscription, les statistiques ont formellement établi que l'emprunt a été sursouscrit à hauteur de 28,20%. En effet, cette première émission d'emprunt obligataire de l'Etat du Congo a permis de mobiliser sur le marché financier régional la somme de 192,304 milliards FCFA, contre 150 milliards FCFA initialement sollicités.

Sur la base de l'autorisation octroyée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) de procéder à une allocation intégrale des titres sollicités, la Communauté des investisseurs locaux et internationaux est donc informée que toutes les personnes phy-

siques et morales ont bénéficié de l'intégralité des quantités de titres auxquelles elles avaient souscrit.

Cette augmentation du montant de l'opération qui respecte le plafond d'émission des titres publics fixé par la Loi des Finances 2016 de l'Etat du Congo, permettra à l'Emetteur de poursuivre de façon significative le programme d'investissement public de l'Etat actuellement en cours d'exécution.

La date de jouissance de cet emprunt de l'Etat du Congo est fixée au 28 décembre 2016. Chaque souscripteur devra prendre attache avec la Société de Bourse (SDB) auprès de laquelle il a souscrit pour de plus amples informations.

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public



AVIS DE RECRUTEMENT



TITRE DU POSTE : ASSISTANT DE LA SURVEILLANCE/ LUTTE ANTIBRACONNAGE

EFFECTIF DEMANDE : 2

LOCALISATION : Parc National d'Odzala-Kokoua

1. CONTEXTE

La Direction de la Fondation d'Odzala Kokoua dans sa traditionnelle mission de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illégitime des produits de la faune et de la flore sauvage, recherche 2 Assistant de la lutte anti braconnage pour faciliter, encadrer et appuyer les opérations techniques spéciales liées à la surveillance/ Protection de l'intégrité du Parc National d'Odzala-Kokoua.

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Sous la supervision du Chef de Service Conservation Faune et Biodiversité.

3. TACHES ET RESPONSABILITES

Les principales tâches et responsabilités de ce poste sont :

- Suivre le contentieux relatif à l'exploitation illégale, à la circulation et la détention des produits fauniques ;
- Réaliser certaines tâches administratives (supervision du bureau, pointage et archivage des fiches de collecte des données, ...);
- La réalisation de tâches techniques (préparation de la procédure de transmission des produits des saisis, sur délégation écrite du Chef de Service);
- Appuyer le Chef de Service dans la planification, l'organisation et la gestion des patrouilles ;
- Préparer des ordres de patrouilles ;
- Tenir les séances de Briefings et débriefings des patrouilles ;
- Planifier les congés annuels du personnel du service LAB ;
- Appuyer le Chef de service dans la préparation et la

rédaction des rapports d'activités du service ;

- Tenir et gérer les archives et documents du service
- Appuyer les Chefs d'Equipes Senior dans la planification et l'organisation des patrouilles au niveau des secteurs ;
- Suivi des activités de surveillance/ protection des secteurs ;
- Préparation et organisation des séances de Mises en Condition Opérationnelle des équipes avant le déploiement sur le terrain ;
- Superviser l'exécution des patrouilles sur terrain (oblige à un certain moment l'Assistant. LAB d'intégrer la patrouille) ;
- Renforcer et maintenir la discipline et l'ordre à un niveau maximal au sein du Service Conservation Faune et Biodiversité ;
- Planifier les besoins logistiques indispensables à l'exécution des patrouilles,
- Gestion et l'entretien du matériel et équipement de la LAB ;

4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

- Diplôme universitaire en Science en l'Environnement, Conservation de la nature, foresterie, Gestion des Ressources Naturelles, Développement rural... (Minimum BAC+3);
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente dans une Aire Protégée;
- Expérience avérée dans la lutte anti braconnage et la gestion des Unités LAB etc.

5. COMPETENCES DE BASE

- Rapidité dans le traitement des données;
- Sens de précision;
- Sens de la communication, de la coordination, de la planification et de l'organisation;
- Disponibilité aux travaux sous pression ;

- Intégrité et discrétion ;
- Rigueur et capacité d'analyse développée ;
- Bonne gestion des plannings.

6. COMPETENCES TECHNIQUES

- Bonne culture générale de la gestion des Aires Protégées et du Développement Communautaire ;
- Très bonne connaissance dans la planification, la gestion et le suivi des patrouilles de surveillance;
- Bonne connaissance des procédures judiciaires, dans l'application de la loi en matière de protection de la faune.

7. LANGUES

- Bonne maîtrise du français (écrit et parlé)
- La connaissance de l'anglais est un atout

8. INFORMATIQUE

- Bonne connaissance des outils traditionnels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint, etc...), et Internet.
- Bonne connaissance des logiciels SIG (ARCGIS 10.X, ArcView 3.X, QGIS...)

9- CONSTITUTION DU DOSSIER

- Une demande manuscrite ;
- Un CV (Curriculum vitae) à jour ;
- Copie certifiée de diplôme ;
- Un Certificat Médical d'aptitude physique ;

10- CONTACT

Parc National d'Odzala-Kokoua
Plateaux-ville, numéro 227 de la rue Campel, quartier ravin du Tchad
Brazzaville, République du Congo
BP. 62 Brazzaville
secretariafok@gmail.com
Tel : +242055367554

Date limite des dossiers de candidature est fixée au : 20 janvier 2017

VIE ASSOCIATIVE

Destinée Hermella Doukaga obtient le soutien de l'Amicale des anciens de l'armée de l'air

L'Amicale des anciens de l'armée de l'air, « Aile Cassée » compte désormais se mettre à la disposition de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga. L'engagement a été pris le 5 janvier à Brazzaville par le président de « Aile Cassée », le colonel Adolphe Mackongo.

« Toutefois qu'elle aura besoin de nous et dès que la nécessité se fera sentir, nous serons toujours à ses côtés. Nous la suivons depuis qu'elle a été honorée. Nous aussi avons été honorés d'avoir un des nôtres à cette haute fonction qui a bénéficié de la confiance du président de la République », s'est rejoui le président de Aile Cassée, à l'issue d'une rencontre avec la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique. Il a par ailleurs informé que Destinée



Le président de Aile cassée s'entretenant avec la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique (DR)

Hermella Doukaga est un fruit de l'armée de l'air congolaise. «

Nous avons profité de notre présence auprès du ministre

pour lui présenter nos civilités et nos vœux de nouvel an. Mais

l'objet exact de notre visite était de faire connaître notre association dénommée l'Amicale des anciens de l'armée de l'air », a ajouté le président Adolphe Mackongo.

Il s'est ensuite félicité du travail jusque là abattu par la ministre Doukaga dans le cadre de ses attributions. « Nous congolais, on avait pratiquement perdu l'habitude de nos symboles. Nous autres qui parlons, on avait les choses qu'on négligeait, mais depuis que la ministre est là, on apprend à travers ses enseignements et à travers diverses émissions, tout ce qu'elle fait comme travail notamment réapprendre à respecter les symboles de la République. Et ça ; ça nous honore énormément », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La Turquie accorde de nouvelles bourses en master et doctorat aux jeunes congolais

L'ambassadeur de Turquie au Congo, Can Incesu, a informé le 4 janvier, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, des bourses d'études que son pays entend accorder aux étudiants congolais au titre de l'année 2017.

« Je suis venu annoncer l'ouverture d'une autre campagne de bourses pour le master et le doctorat qui commence à partir du 16 janvier 2017 jusqu'au 17 février. Les inscriptions se feront sur Internet et nous prévoyons aussi, avec l'aimable coopération du ministère de l'Enseignement supérieur, d'avoir une réunion d'information à l'université Marien-Ngouabi. Si nous avons des bons candidats, nous allons augmenter le nombre de bourses comme nous avons pu le faire les années précédentes », a expliqué le premier ambassadeur de Turquie au Congo.

Le niveau doctorat concerne les étudiants ayant moins de 35 ans tandis que le master est réservé aux apprenants nés après 1er janvier en 1987. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, s'est, quant à lui, imprégné des écoles dans lesquelles les étudiants congolais apprennent et de la qualité de la formation en Turquie.

Pour rappel, quatorze étudiants congolais se sont envolés l'année dernière pour la Turquie où ils suivent une formation en théologie, biotechnologie agricole, génie civil, management, informatique, relations internationales etc. Sur place, ils sont dispersés dans plusieurs villes du pays notamment : Ankara; Istanbul; Eskisehir; Mersin; Izmir; Kayseri; Erzurum; Denizli; Sanliurfa et Trabzon. La durée de la formation varie selon leurs spécialités (3 ans pour le Master et 5 ans pour le doctorat).

Notons que la coopération entre le Congo et la Turquie a été conclue en 1982. Elle a connu une impulsion particulière depuis la visite de travail du président Denis Sassou N'Guessou dans ce pays, sur invitation de son homologue turc Abdullah Gül, du 14 au 17 novembre 2012.

Parfait Wilfried Douniama

ACTION SOCIALE

Plus de cent cinquante-six mille francs CFA destinés aux enfants Italiens

Les adolescents du département de la Bouenza, ont remis en décembre dernier, une enveloppe de 156.400 francs CFA à Jenny Peppucci, une volontaire italienne au Congo, originaire de la ville d'Umbria en Italie, pour assistance aux personnes touchées par le tremblement de terre d'août dernier

Le séisme a touché les villes d'Amatrice, d'Accumuli, d'Arquata et d'Umbria, pour ne citer que celles-là, et causé d'énormes dégâts matériels et humains.

Agée de 27 ans, Jenny Peppucci a récemment séjourné dans le district de Kingoué, dans le département de la Bouenza. Elle a transféré ces finances au groupe « Multisolidarietà », qui a activé plusieurs projets dans les zones du tremblement de terre, a-t-elle expliqué.

Les autorités de ce district lui ont fait savoir que leur assistance en faveur de son pays fait suite à ses interventions dans cette localité. « Nous ne pouvons pas être ingrats, au regard de tout ce que tu fais ici. Face à la catastrophe qui est arrivée à votre pays, nous voulons à notre tour vous apporter



Jenny Peppucci posant avec les enfants (DR)

notre soutien symbolique », ont-elles indiqué. D'après la déclaration de Jenny Peppucci, le maire du district de Kingoué, Daniel Mouangoueya a écrit une lettre au président de la région d'Umbria en ces termes : « Nous nous sommes sentis concernés par le deuil qui a touché votre pays. Chaque jours les Italiens et surtout les ressortissants d'Umbria ne cessent de réaliser des activités importantes dans notre zone. C'est dans cet élan de solidarité que nous

avons décidé d'organiser cette petite collecte ».

Notons que la collecte a été organisée pendant les messes de dimanche dans la paroisse pendant une durée donnée, dans l'objectif d'apporter leur assistance et leur contribution aux victimes du séisme. L'initiative fait suite à la projection des extraits d'images montrés par l'abbé Ghislain après le tremblement de terre qui s'est produit en août dernier en Italie.

Lydie Gisèle Oko



Camair-Co

L'étoile du Cameroun

La Compagnie CAMAIR-CO a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle, le lancement de son nouveau programme de vols au départ de Brazzaville : 4 vols par semaine mercredi et dimanche à 12h20, lundi et vendredi à 23h00 - avec connexion sur Douala, Yaoundé, Bafoussam, Cotonou, Libreville, Ndjaména, Abidjan. Rendez-vous à l'Agence Camair-co de l'aéroport Maya Maya, à la Représentation Camair-co sise à l'hôtel Ambassadeur ou auprès de votre Agence de voyages. Contacts 06 827 07 54 / 06 462 38 05 / 05 070 73 74. Bienvenue à bord !



Soyez le premier sur la **4G Turbo** au Congo

Parcourez l'univers à une **Vitesse Ultra rapide.**

-  Passez vos appels vidéos sans ralentissement;
-  Visionnez vos vidéos préférées en streaming sans perte de vitesse;
-  Multipliez par 15 la vitesse du téléchargement de vos fichiers;
-  Pilotez vos jeux vidéos en ligne, en direct et en réseau.



MTN CONGO



MTN CONGO



@MTN_123



MTN CONGO



SANTÉ PUBLIQUE

Des agents de plusieurs administrations publiques approvisionnent le CNTS

Les personnels des administrations publiques situées dans l'enceinte de la cité Louis Pasteur, notamment le Laboratoire national de santé publique, la direction générale de la fonction publique, la direction générale de la population et la direction du contrôle budgétaire ont mis à profit la journée du 5 janvier pour faire don de sang au Centre national de transfusion sanguine (CNTS)

faisant, nous voulons montrer à nos compatriotes que le don de sang par chacun de nous est essentiel et nécessaire », a expliqué le directeur général du CNTS. Placée sur le thème : « Fais-moi un don de sang et je fête avec toi », cette opération de collecte de sang qui n'est pas à sa première étape s'inscrit dans le cadre de la vision du CNTS consistant à l'autosuffisance des produits sanguins sur l'ensemble du territoire

nitaires.

Conditions d'achats des produits sanguins

Donné gratuitement par des individus de bonne volonté, le sang est vendu dans les structures sanitaires au Congo. Outre de l'argent à verser, les demandeurs sont obligés de présenter trois ou quatre donneurs de leur famille en contrepartie. Interrogé pour cette pratique qui agace certaines personnes, le nouveau directeur général du CNTS a indiqué que le sang, comme tout produit, a besoin d'être traité et sécurisé. Ce qui demande un coût.

« Le produit sanguin dans notre pays est subventionné, c'est-à-dire il n'est pas vendu au prix où il devrait l'être. Si on devait tenir compte des réactifs que nous achetons, du groupage sanguin qui est fait, et d'autres consommables, cela coûterait excessivement cher; mais l'Etat, dans sa bonté naturelle, a dit que le produit sanguin est subventionné. Ce que nous réclamons aux patients et qui est établi par des procédures, par des autorités, n'est qu'un coût symbolique pour faire participer la communauté », a expliqué Arsène Bikoué.

D'après lui, cette campagne de collecte de sang, lancée il y a quelques mois, vise à mettre un terme aux mauvaises pratiques. Mais, l'inquiétude est que le Congolais n'a pas la culture d'aller donner du sang dans un poste de transfusion sanguine.

Parfait Wilfried Douniama



Le Dr Arsène Bikoué (au premier plan) donnant du sang au CNTS ; crédit photo Adiac

L'opération de collecte de sang qui s'est déroulée du matin jusqu'à l'après-midi, selon la disponibilité des donneurs, a connu la participation des agents du CNTS avec à leur tête le directeur général, le Dr Arsène Bikoué, qui pense que la transfusion sanguine est au cœur du système de santé. « C'est une période moins propice au don de sang. En le

national. Car, chaque fois qu'il y a une rupture, il y a aussi des dégâts humains.

Selon le Dr Arsène Bikoué, à travers cette action, le CNTS voudrait montrer sa mission consistant à collecter du sang, à le préparer et à le sécuriser ainsi qu'à le mettre à la disposition des patients qui en ont besoin dans les hôpitaux et les structures sa-

DONATION

Le Rotary Club Brazzaville Djoué Doyen à la rescousse des personnes du 3^e âge

L'organisation humanitaire a offert, le 31 décembre à Brazzaville, un don de vivres et de non vivres à l'hospice des Petites sœurs des pauvres dans le cadre de ses actions caritatives annuelles.



Présentation d'un échantillon du don de Rotary Club (adiac)

Le généreux don était constitué d'huile, de riz, de papiers hygiéniques, d'une machine lave-linge, de sacs de farine de fofou (manioc séché) et autres produits nutritionnels de première nécessité. « Le Rotary comme toujours fait des dons aux hospices de la capitale congolaise. Outre ce que nous donnons d'habitude, nous avons voulu ajouter, pour cette année, une machine à laver pour alléger la tâche à ceux qui font le ménage au niveau de cet hospice », a indiqué Marcellin Richard Elenaga, président du Rotary Club Brazzaville Djoué Doyen. Dans la société congolaise comme dans celles de l'Afrique, la vieillesse constitue encore une source de grande inquiétude. Pour nombre de personnes du 3^e âge, le quotidien continue de rimer avec abandon, mendicité, alcoolisme, pauvreté et maladies diverses. A tous ces fléaux s'ajoutent des maladies séniles. Pour sa part, la sœur Maria, s'est réjouie en ces termes : « Nous ne pouvons que vous remercier et nous sommes très reconnaissants à votre égard puisque vous avez l'habitude de nous fréquenter chaque année. Et, c'est un grand soutien pour nous qui sommes ici. Vous nous donnez ce qu'il faut et cela nous aide à les soigner. Nous demandons au Seigneur de vous bénir pour nous ». Le don se fait sans contrepartie. Il se veut désintéressé, mais le bénéficiaire peut faire un don en retour appelé contre-don. Il ne s'agit pas d'un acte d'échange de valeurs comme dans le commerce ni de troc, puisque le receveur n'est pas tenu de rendre le don et la valeur des dons ne rentre pas directement en compte.

Rappelons qu'à l'hospice des Petites sœurs des pauvres l'on compte une cinquantaine de personnes âgées et près d'une centaine y prennent part aux heures appropriées, aux repas et petits déjeuners quotidiens. Donc, la charge nutritionnelle est d'autant plus grande.

Fortuné Ibara

INVITATION

A l'occasion du 10^{ème} année de la mort de monsieur **OLADZOMBO Thomas Robert Alexandre** decédé le 09 janvier 2007.

Les enfants et Famille **OLADZOMBO**

Vous invite à prendre part à la messe du dimanche 08 janvier 2017 à 10h, à l'église **SAINTE MARIE** de Ouenzé en mémoire de leur père, grand frère.

Un apéritif vous sera offert après la messe au domicile sis au 13, Rue **NGARE Talangai** (à côté de ex Hôtel **ABG**).

Cordiale Bienvenu(e)

La vie est belle pour les grands garçons La vie appartient au courageux

TCHAD/ LIBYE

Djamena ferme sa frontière terrestre avec Tripoli face à une « menace terroriste »

Le Tchad a annoncé jeudi la fermeture de sa frontière terrestre avec la Libye en faisant état d'une « potentielle grave menace d'infiltration terroriste », dans un message radio-télévisé du Premier ministre, Albert Pahimi Padackett.

« Face aux périls qui menacent l'intégrité du territoire national, le gouvernement a décidé d'une part, de procéder à la fermeture de notre frontière terrestre avec la Libye, et d'autre part, de déclarer les régions frontalières de la Libye zones d'opérations militaires », a déclaré le Premier ministre.

Ces régions désertiques du Tibesti sont très peu peuplées mais sont le lieu de contrebandes diverses organisées par les populations qui vivent des deux côtés de la frontière, notamment les Toubous.

« Par ces deux décisions, le gouvernement entend parer à toutes éventualités susceptibles de troubler la quiétude de nos populations dans ces régions et de menacer la paix à l'intérieur de nos frontières », a-t-il ajouté.

Selon le Premier ministre, « dans leur débâcle, quelques groupes terroristes isolés ont convergé vers le sud de la Libye, c'est-à-dire à la frontière nord de notre pays qui se trouve ainsi potentiellement exposée à une grave menace d'infiltration terroriste ».

Le chef du gouvernement n'a fourni aucune indication sur l'identité de ces « groupes terroristes » ni aucune précision sur leur « débâcle » en Libye.

Le 12 décembre, un groupe rebelle tchadien, le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FAX), avait affirmé à l'ADP que sa base arrière aux confins du Tchad et de la Libye avait été attaquée par les forces aériennes du maréchal libyen Khalifat Hart en dénonçant la « collusion » de ce dernier avec le président tchadien.

Le FAX avait annoncé sa création début avril.

Cette rébellion est une branche dissidente de l'ex-Union des forces pour la démocratie et le développement (DFDS), mouvement fondé par l'un des plus influents chefs rebelles, le général Mahatma Sourî.

En février 2008, luddisme, réunie avec d'autres rébellions au sein de l'Alliance nationale (AN) dirigée par Mahatma Sourî, avait mené une offensive sur N'Djamena, arrivant aux portes du palais présidentiel où était retranché M. Déblayé, avant d'être repoussée par l'armée.

Afp

REGI-BTP

Bâtiment travaux publics, entretien nettoyage des bureaux, formation des conducteurs d'engins, formation des agents d'entretien et nettoyage, terrassement général, local et de masse.

Adresse : AV. Cités des 17 Moukondo B/ville
Tel : 06 671 55 63 / 01 971 55 63 / Email : regibtp@gmail.com
RCCM : 15A20018 / NIU : P201511000299





**CLUB AFRIQUE
DÉVELOPPEMENT**

CONSTRUISONS ENSEMBLE NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS

CONFERENCE DE LANCEMENT DU CLUB AFRIQUE DEVELOPPEMENT
SOUS LE **THEME** « AFRIQUE DEVELOPPEMENT : QUELS LEVIERS
DE CROISSANCE POUR LA PME »

20 JANVIER 2017, HOTEL ATLANTIC PALACE POINTE-NOIRE
(SUR INVITATION)



AIRFRANCE

AVIS AUX VOYAGEURS

NOUVEAUX HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU DEPART DE BRAZZAVILLE

A COMPTER DU 16 DECEMBRE 2016, LE VOL AF897 DE BRAZZAVILLE A DESTINATION DE PARIS, DECOLLERA UNE HEURE (1H) PLUS TÔT QUE PREVU, SOIT 21H35.

LES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT SERONT OUVERTS A PARTIR DE 17H30 ET FERMERONT A 20H05.

LA FIN DE L'ENREGISTREMENT DU VOL AIRFRANCE AF897 EST MAINTENUE A 1H30 AVANT LE DECOLLAGE.

PLUS D'INFORMATION SUR [HTTP://WWW.AIRFRANCE.CG](http://www.airfrance.cg)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



TOYOTA =

100% CFAO

100%

GARANTIE CONSTRUCTEUR



PIÈCES D'ORIGINE



Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
Facebook : cfaomotorscongo.com
www.cfaomotors-congo.com

cfaogroup.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



TOYOTA

AFRIQUE

Plus de 5000 migrants disparus en mer Méditerranée en 2016

L'année 2016 fut la plus meurtrière pour les migrants africains, selon un rapport de l'ONU. Ils étaient plus de 5000 à succomber en mer Méditerranée. Ce qui représente 20 décès par jour, un plafond jamais atteint depuis une dizaine d'années, indique l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). C'est l'équivalent de la guerre au Yémen.

Une tragédie que tente d'expliquer l'ONU : la cupidité des trafiquants; la crise politique en Ethiopie; le désordre en Somalie; la dictature en Erythrée; la misère dans les bidonvilles et campagnes d'Afrique centrale et de l'ouest; l'épuisement des déplacés perpétuels à cause de Boko Haram; la dégradation de l'environnement... L'ONU se base, entre autres, sur le

reportage d'un journaliste érythréen, Amanue Ghirmai, qui a suivi le parcours des migrants et le témoignage du prêtre Mussie Zerai de nationalité érythréenne. Ce dernier appelle à une coopération accrue entre les pays de transit et d'origine en Afrique et dans l'Union européenne (UE), expliquant que: « Tous les ans la situation empire [...] Personne ne sait vraiment combien de réfugiés sont morts dans le désert en essayant de rejoindre le rivage, ni combien sont morts en traversant les frontières ».

Ajoutant : « Ces politiques répressives, ces accords bilatéraux, c'est plus de morts, plus de souffrance dans les centres de détention, plus de répression, et plus d'opportunités pour les trafiquants, pas pour les réfugiés. L'Union européenne coopère avec ces pays non pas

pour protéger les gens, mais pour protéger les frontières. Au cœur de cette politique, il n'y a pas les êtres humains, mais une frontière. Je passe mon temps à dire aux réfugiés que la route est dangereuse, qu'ils prennent beaucoup de risques sur la route. Mais ils me répondent : ok, mais quelle est l'alternative ? Quel est notre avenir ? La vie abandonnée dans les camps de réfugiés ? Personne ne peut les arrêter ».

D'après les estimations de l'OIM, ils ont été 360 000 hommes, femmes et enfants à tenter de traverser la Méditerranée en 2016, un chiffre en baisse spectaculaire par rapport à 2015, avec près d'un million de tentatives. Moins de fugitifs, mais plus de morts, selon l'Organisation qui ne s'attendait pas à faire plus de sauvetage en mer cette année.

Noël Ndong

Quand l'actualité brouille les politiques d'immigration

L'Italie annonce qu'elle va accélérer les expulsions et les rapatriements de migrants vers leurs pays d'origine après des faits de violence des migrants.

Comme il arrive souvent en matière d'immigration, en Italie et en Europe, c'est l'actualité plutôt que la seule vision de l'avenir qui devient la boussole de la politique migratoire. Le ministre italien des Affaires étrangères, Angelino Alfano, (qui était encore, il y a peu, le ministre de l'Intérieur du gouvernement sortant de Matteo Renzi), a indiqué mercredi dans la presse que son pays allait accélérer les expulsions et les rapatriements de migrants.

Le déclencheur de cette fermeté est la révolte des migrants, lundi,

Les médecins indiquent pour leur part, que la mort de la jeune dame de 25 ans était inéluctable. De leur côté, les 190 habitants de Cona se disent cernés par des étrangers en surnombre.

« Nous agissons avec rigueur et humanité: nous avons sauvé beaucoup de vies mais nous ne pouvons pas accepter de quiconque des violations des règles », a indiqué M. Alfano. « C'est pour cela que nous devons accélérer les expulsions et les rapatriements. Je travaille pour conclure des accords qui diminuent les arrivées et empêchent les départs », a-t-il souligné. Il a indiqué qu'il collaborait dans cette logique avec trois pays africains avec lesquels il était sur

son volant sur un marché de Noël de Berlin. Bilan : 12 morts et plusieurs blessés. Traqué par les polices européennes, c'est en Italie que le fugitif avait été abattu par les forces de l'ordre, près de Milan. Or, le Tunisien avait fait partie des vagues de migrants ayant débarqué à Lampedusa en 2011 à la faveur desdits « printemps arabes ». Il avait été emprisonné pendant quatre ans en Italie pour avoir tenté de brûler le centre des migrants où il avait été accueilli. Mardi, la police scientifique italienne a indiqué que le pistolet avec lequel Amri avait tué le chauffeur polonais est bien celui qui a été retrouvé sur lui le jour de sa mort. Et avec lequel il a tiré sur un gendarme italien avant d'être abattu.

L'Italie, jusqu'ici préservée de la vague d'attentats qui a touché des pays comme la France, la Belgique où l'Allemagne, entend ne pas faire entrer les extrémistes dans les migrants qu'elle accueille par centaines sur ses côtes. Il s'agit de les expulser, mais il s'agit surtout de les empêcher de viser la Libye comme pays de transit pour une entrée clandestine en Europe. Immigration et extrémisme semblent désormais avoir partie liée aux yeux de l'opinion italienne.

Lucien Mpama

à Cona près de Venise. La mort (semble-t-il par maladie) d'une Ivoirienne requérante d'asile, a suscité une violente protestation chez les 1400 migrants d'un camp de transit, accusant les services de secours d'avoir tardé à répondre à leur appel. Ceux-ci affirment qu'ils sont venus aussi vite qu'ils ont pu, en 20 minutes.

le point « de conclure un accord » : le Niger, la Libye et la Tunisie. La Tunisie est précisément l'autre pays d'où provient l'autre élément d'actualité qui a bouleversé l'opinion italienne ces derniers jours. Le 19 décembre dernier, le Tunisien Anis Amri avait tué en Allemagne un routier polonais, volé son poids lourd et foncé à

« ...Je travaille pour conclure des accords qui diminuent les arrivées et empêchent les départs »

NECROLOGIE

Pascal Ganga N'Diaye, journaliste à «VISION 4» informe parents, amis et connaissances du décès de Milare Fidèle Fidibus survenu le 30 décembre 2016 au CHU de Brazzaville, des suites d'une longue maladie.

Enfant de Poto-Poto, adulé par les jeunes de Ouenzé au vieux temps de « Bana ya la Grande Ecole », Fidibus a vécu au sein des Clubs élités aux côtés de Léon Alfred Opimbat, Henri Ossebi, Pirate et Patronage avant d'aller évoluer en France.

La veillée mortuaire se tient au 82 de la rue Mbeti à Poto-Poto vers la Grande Ecole. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Fidibus, tu nous manqueras à jamais.



Mme Nkambia Félicité (maman FIFI), particulière du ministre Collinet Makosso, les enfants Ngampo (Dorian, Destin, Doristin, Dieuvin, Jonathan) informent les parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur époux et père, le Dr Ngampo Stéphane, décédé le 28 décembre 2016 à B/ville aura lieu le vendredi 6 janvier, selon le programme ci-après :

8 heures : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
10 heures : Recueillement au domicile familiale sis rue Allem 2 à Nkombo (Par l'avenue Jean-Jacques Bouya)

* 14 heures : départ pour le cimetière VIP Bouka
* 16 heures : retour au domicile familial et fin de la cérémonie.



REMERCIEMENTS



Les familles Seinzor et Botonga adressent leurs remerciements les plus sincères aux parents, amis et connaissances du soutien moral, matériel et financier qui leur a été manifesté suite au décès de leur sœur, fille et mère la nommée Seinzor Mongoua Nadine, décédée à Brazzaville le 23 décembre 2016 et inhumée le 30 décembre 2016.

IN MEMORIAM

10 janvier 2012- 10 janvier 2017

Cinq (05) années se sont écoulées depuis que Dieu a rappelé à lui, Madame Ongoka née Martine Ahouet, brutalement arraché à l'affection de ses frères et sœurs, de ses enfants et de ses petits-fils. Et le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'une personne tant aimée par les siens. En ce triste anniversaire, la famille Ahouet prie tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

REQUIEM IN PACE



Camair-Co

L'étoile du Cameroun

La Compagnie CAMAIR-CO a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle, le lancement de son nouveau programme de vols au départ de Brazzaville : 4 vols par semaine mercredi et dimanche à 12h20, lundi et vendredi à 23h00 - avec connexion sur Douala, Yaoundé, Bafoussam, Cotonou, Libreville, Ndjaména, Abidjan. Rendez-vous à l'Agence Camair-co de l'aéroport Maya Maya, à la Représentation Camair-co sise à l'hôtel Ambassadeur ou auprès de votre Agence de voyages. Contacts 06 827 07 54 / 06 462 38 05 / 05 070 73 74.

Bienvenue à bord !



LE RESEAU DES SMARTPHONES



BA FETI OYO SEPELA NA PAPA AIRTEL

Appelle, atteins ton objectif du jour
et gagne du cash ainsi que de
nombreux lots pour les fêtes

AG Partners



SUD-UBANGI

John Mopondi Maloka bat le rappel des troupes de Kungu

Le député élu du territoire de Kungu a exhorté les ressortissants de cette partie de Sud-Ubangi à l'unité, la cohésion et à l'amour en vue d'assurer le développement de leur contrée.

Au cours d'une rencontre le 29 décembre dans la salle de fête du village Okote à Kinshasa-Barumbu avec des ressortissants du territoire de Kungu vivant dans la capitale congolaise, l'élu de cette partie de la province de Sud-Ubangi, le député John Mopondi Maloka, a appelé ses frères et sœurs de Kungu à cultiver l'unité et la paix pour assurer le développement de leur terroir. Cette rencontre a permis à ce membre de l'Assemblée nationale de communier avec sa base vivant à Kinshasa et d'échanger les vœux pour l'année qui commence.

Devant plusieurs centaines de ressortissants de ce territoire, le député national le mieux élu de cette partie de la province de Sud-Ubangi, a rappelé la confiance que toutes les circonscriptions électorales du territoire de Kungu lui ont faite, en l'élisant pour les représenter à l'Assemblée nationale. Rappelant qu'il



John Mopondi devant les ressortissants de Kungu

avait eu plus de voix que tous les autres élus de ce territoire, John Mopondi Maloka profite de cette position pour lancer un message de paix, de cohésion et de l'unité à toutes les filles et tous les fils de ce territoire. « Rien ne vaut plus que l'unité. C'est pourquoi je vous appelle à la cohésion en vue de travailler pour le développement de notre contrée. C'est cela qui fera notre force », a-t-il dit.

Un territoire post-conflit oublié Le député John Mopondi a rappelé que Kungu est un territoire

post-conflit. Par cette position, a-t-il noté, cette partie de la province de Sud-Ubangi devrait bénéficier d'un regard particulier de toute la République, comme il en a notamment été décidé par le gouvernement, qui a même créé un fonds au bénéfice des différents territoires post-conflit à travers le pays. Aujourd'hui où les ressortissants de ce territoire se lèvent pour manifester leur volonté de travailler ensemble pour le développement de leur terroir, ils veulent également voir leur

contrée bénéficier de ces avantages prévus dans le cadre de ce fonds et de la gestion de la République.

C'est dans cette optique qu'ils ont renouvelé leur confiance en leur leader et élu pour le plaider en faveur de cette partie du Sud-Ubangi afin d'effacer les séquelles de tous ces conflits qui ont martyrisé ce territoire dont l'affaire Udjani et consorts. « Vous êtes notre leader. Nous vous avons envoyé à la chasse et savons que si la campagne est fructueuse, Kungu va manger à sa faim et va se réjouir », a noté le représentant des hommes de Kungu à John Mopondi. La représentante des femmes de Kungu a, elle, plutôt souligné certains besoins de ce territoire dont une radio.

Acceptant de continuer à jouer ce rôle de porte-étendard du territoire de Kungu, John Mopondi s'est dit reconnaissant envers le chef de l'État dont il continue à soutenir la lutte pour la paix et la cohésion nationale, ainsi que la population de Kungu, qui continue à lui faire confiance. « Je suis venu au nom d'un parti politique et vous m'avez fait confiance et également vous avez

fait confiance à celui qui m'avez envoyé, le chef de l'État, Joseph Kabila. Je sais que vous attendez le retour de l'ascenseur. Je vous rassure que le message est arrivé et vous serez servis », a-t-il promis, en exhortant ses frères et sœurs de Kungu à continuer à soutenir le président de la République dans son combat pour la paix.

Jetant un regard sur le rétroviseur, ces ressortissants de Kungu réunis à Kinshasa ont relevé que leur territoire a vraiment été oublié, parce que même le fonds destiné aux territoires post-conflit n'a pas tenu compte de Kungu. Ne bénéficiant pas des retombées dudit fonds des territoires post-conflits, Kungu n'a plus vu ses filles et fils élevés, depuis l'AFDL, au rang de ministre ni de mandataire. « Même dans l'actuel gouvernement, il n'y a aucun représentant du territoire de Kungu, malgré le soutien exprimé au chef de l'État, concrétisé par l'élection de ce député qui est allé avec son nom et qui a battu tout le monde », a souligné John Mopondi, notant que Kungu est le fief naturel de Jean-Pierre Bemba.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Une campagne des soins gratuits en vue au Kasai-Oriental

Un projet d'une campagne des soins gratuits à Mbuji-mayi est en élaboration au gouvernement provincial du Kasai-Oriental en collaboration avec l'Unicef. Cette campagne qui a été annoncée par Hyppolite Mutombo Mwebwe, ministre provincial de la Santé cible, notamment les déplacés de Kabeya Kamwanga.

Selon l'Agence congolaise de presse qui livre cette information, cette annonce est issue de la rencontre entre le ministre de la Santé et la délégation de l'Unicef. Les deux parties ont mis sur pied des stratégies nécessaires pour la matérialisation de cette campagne de soins en faveur des populations dont la plupart vivent dans des conditions sanitaires déplorables.

Aux dires du ministre provincial de la Santé, cette campagne des soins gratuits concerne sept aires de la zone de santé de Kabeya Kamwanga. Aux dernières nouvelles, c'est depuis le 5 janvier que cette campagne devait être lancée. Des médecins déjà disponibles vont accompagner le partenaire Unicef dans cette campagne qui permet de récupérer les petits enfants et les femmes enceintes, en dehors des gens de tous âges, qui sont exposés à des maladies à cause des intempéries.

Le nombre des personnes ciblées n'a pas été déclaré à la presse. L'opération prévue doit mettre à disposition ces statistiques pour permettre un bon suivi des cas qui seront inventoriés. Il va sans dire que l'organisation de cette campagne s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement provincial à lutter contre la maladie et, par ricochet, contre la mortalité. Cette campagne vient ainsi soulager la population parce qu'il est à noter que l'accès aux soins de santé n'est pas à la portée de tout le monde.

Aline Nzuzi

ACCORD DU CENTRE DIOCÉSAIN

Le front pour le respect de la Constitution accepte de signer

La plate-forme attend, par ailleurs, la prise en compte de ses revendications présentées à la médiation assurée par les évêques catholiques.

Le directoire du Front pour le respect de la Constitution (FRC) conduit par la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), la députée Eve Bazaïba, a rassuré les évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc), Mgrs Donatien Nshole, Utambi et Ambongo, de la signature prochaine par cette plate-forme, du compromis politique du Centre interdiocésain.

Lors de la rencontre le 5 janvier au siège du MLC et du FRC, cette plate-forme a présenté à la mission de bons offices de la crise congolaise menée par la Cénc, ses préoccupations quant au compromis politique signé le 31 décembre, par la majorité et le Rassemblement. Après avoir reçu des évêques les assurances sur la compréhension de ses préoccupations et la promesse d'en tenir compte, le FRC a pris l'engagement de signer incessamment cet accord.

Des revendications fondées

À l'issue de cette entrevue, les évêques ont noté que les préoccupations du CRC étaient fondées et qu'il y avait lieu d'en tenir compte. « Le FRC nous a présenté ses préoccupations et nous avons estimé qu'il a raison et que l'on doit tenir compte de ses arguments », a souligné Mgr Donatien Nshole.

Par ailleurs, de son côté, le FRC a

noté qu'il n'a jamais été de sa volonté de chercher à gêner ou à bloquer la mise en œuvre de l'accord signé entre la majorité et l'opposition. Mais, selon Eve Bazaïba, le FRC a relevé des inquiétudes dont il a eu à analyser avec la médiation en vue d'éviter que le pays sombre sur une autre crise. « Nous avons saisi cette opportunité pour leur dire que nous ne voulons pas que la majorité se saisisse de la position actuelle du Front comme un alibi pour ne pas mettre en œuvre le compromis politique signé au Centre interdiocésain », a expliqué Eve Bazaïba pour qui la majorité a tout intérêt à ce que ce compromis politique soit mis en œuvre, pour que l'on ne tombe plus à la déstabilisation du pays.

À en croire la coordonatrice du FRC, la plate-forme de l'opposition a également tenu à dire clairement à la Cénc que le FRC considère que ce compromis politique c'est aussi le fruit de son travail et qu'il ne pouvait pas constituer un obstacle à la mise en œuvre de ce compromis. Pour le Front, a souligné la secrétaire générale du MLC, c'était une question de se rassurer que de manière efficiente et effective, ce compromis allait être mis en œuvre dans toutes ses échéances. « C'est pourquoi le Front souhaite jouer un rôle important, prépondérant dans l'institution de contrôle qui est le Comité national de suivi de mise en œuvre de l'accord », a appuyé la députée.

Ne pas être à la fois juge et partie

Pour la FRC, qui veut jouer le rôle de

la police politique, il n'était pas tolérable que ceux qui vont gérer la chose publique soient juges et partie. Ce qui signifie, pour cette plate-forme, que ceux qui vont partager la gestion de la chose publique devraient éviter de se retrouver dans l'organe de contrôle et de plaider, appelé à faire la police durant cette période consacrée essentiellement à l'organisation des élections. « On ne peut pas s'autocontrôler. C'est la logique normale de la gestion et, nous, nous sommes très pressés d'aller aux élections parce que le seul mode d'accession au pouvoir qui nous intéresse, c'est le mode constitutionnel », a soutenu Eve Bazaïba.

Après avoir rencontré les Evêques membres de la Cénc, la secrétaire générale du MLC et coordonatrice du FRC a noté que la signature du Front ne constitue pas un problème mais, incessamment, la plate-forme allait apposer sa signature parce que la Cénc a compris que ses revendications étaient fondées non seulement pour satisfaire la position du Front mais pour toute la République. « Et c'est l'intérêt même de la mise en œuvre de cet accord. Le Front attend qu'il y ait normalisation, qu'il y ait équilibre », a-t-elle insisté, notant que le Front attendait de la médiation de faire comprendre au Rassemblement que l'on ne peut être juge et partie et à la majorité, qu'elle ne peut pas utiliser la position du Front comme un alibi pour bloquer le processus.

L.D.

LUBUMBASHI

Première audition sous tension de Gabriel Kyungu

Plusieurs centaines de policiers ont empêché la circulation vers le palais de justice où comparaît, depuis le 5 janvier, le leader de l'Unafec accusé d'avoir insulté le président Joseph Kabila dans un enregistrement audio.

La première comparution de l'opposant Gabriel Kyungu wa Kuwanza, leader de l'Unafec et cadre du G7, regroupement politique affilié au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, s'est déroulée dans une ambiance électrique sur fond d'une tension entretenue par les forces de sécurité, a-t-on appris des sources locales. Figure emblématique de la région et réputé proche de l'opposant en exil Moïse Katumbi, Gabriel Kyungu avait drainé du monde au palais de justice où il était attendu par le juge. Ses sympathisants, qui tenaient à l'accompagner jusqu'à l'intérieur du Palais de justice, en ont été dissuadés par la forte présence des éléments de police et de l'armée.

Tout autour du site, près de quatre cents policiers avaient pris position établissant leur cordon de sécurité à environ deux cents mètres, ce qui a empêché les militants de l'Unafec d'y accéder. Des barricades sont placées sur toutes les entrées conduisant au palais de justice. Entre-temps, des sources indiquent qu'une douzaine des militaires postés en face du palais de la justice renvoyaient tout le monde, même les journalistes n'ont bénéficié d'aucun traitement de faveur. « Nous observons de près cette situation. Au niveau de l'instruction, nous souhaitons que la justice exerce toute son indépendance. S'il arrivait qu'elle subisse des pressions comme celles déplorées par le passé, nous allons le dénoncer », a dit un activiste des droits humains membre de l'ONG Justicia ASBL. Et d'ajouter que les éléments de la police déployés sur les lieux ont l'obligation d'encadrer les sympathisants de cet acteur à exercer leur liberté de soutenir leur leader. Pour rappel, douze députés provinciaux sur les vingt-deux que compte l'assemblée provinciale du Haut-Katanga avaient dernièrement voté pour la levée de l'immunité de Kyungu wa Kumwanza. C'était à la suite d'une requête du procureur de la République introduite depuis le mois de juin dernier contre le député accusé d'outrage au chef de l'État dans un enregistrement audio.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD

Les évêques reconduits dans leur mission de bons offices

Le président Joseph Kabila a reconduit, le 4 janvier, la médiation de l'épiscopat congolais en vue de l'application de l'accord de cogestion du pays jusqu'à l'élection de son successeur.

En réponse à l'exigence de la majorité présidentielle qui conditionnait sa participation aux nouvelles discussions sur les modalités pratiques liées à la mise en œuvre de l'accord issu du Centre interdiocésain à la reconduction du mandat des évêques de la Céncoc, le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, s'est finalement acquitté de cette tâche mercredi. C'était à l'issue de l'audience qu'il a daigné accorder à la délégation des évêques catholiques venus lui présenter

en primeur les conclusions de l'accord ayant sanctionné les négociations directes entre la majorité et l'opposition.

Cet accord de sortie de crise née du maintien du chef de l'État au-delà du terme de son mandat le 20 décembre devrait, selon la procédure telle qu'édictee par le secrétaire général de la majorité présidentielle, être entériné par le chef de l'État qui, par la suite, devrait donner son quitus quant à la poursuite des étapes restantes. Ce qui a été fait au grand bonheur des prélats catholiques qui, pour l'heure, poursuivent avec leur facilitation dans le cadre de la réunion d'harmonisation devant déboucher sur un « arrangement politique particulier » censé traiter des questions spécifiques. Il s'agit, entre autres, du chronogramme

de la mise en application de l'accord, de la composition du futur gouvernement qui aura comme Premier ministre un candidat du Rassemblement et de la composition du Conseil national de suivi de la transition.



< Sans données à partir du lien >

« Les choses sont claires après l'échange entre les évêques et le président de la République qui leur a demandé de tout faire pour mettre en application l'accord », a déclaré une source ecclésiastique après l'entretien avec le chef de l'État dont le contenu n'a pas été divulgué. Avec la reconduction du mandat des évêques catholiques, l'on croit savoir qu'une bouffée d'oxygène vient d'être donnée à l'accord dont la mise en application pose problème à la suite notamment de la question de la non-inclusivité soulevée par la majorité. Comme quoi, la balle se trouve dans le camp des évêques qui doivent sortir le grand jeu pour arrondir les angles et atténuer le plus possible la contestation.

Alain Diasso

TOURISME

600 sites répertoriés en RDC

Le pays dispose d'un véritable potentiel pour développer une industrie touristique prospère dans la région mais il lui manque plutôt les mécanismes indispensables pour le mettre en valeur. L'actuel ministre du Tourisme, André Moke Sanze, s'est montré attaché à la mise en œuvre rapide d'un fonds de promotion touristique.

L'idée générale est d'arriver à consolider l'offre touristique congolaise en suscitant un sursaut d'intérêt des investisseurs touristiques qui évoluent déjà en RDC ou sont intéressés à y développer des affaires dans ce secteur. Pour relever le tourisme, André Moke Sanze a préconisé de mettre sur pied un bon projet de marketing. En cette période difficile pour le pays, l'investissement sur le tourisme permettra d'améliorer l'image du pays qui regorge des richesses de la nature.

En outre, le développement du secteur touristique est également un gage de la consolidation de la paix. Sans un climat apaisé, il est impensable d'espérer tirer le plus large profit des avantages du tourisme dans le pays. Au-delà de la paix, il y a d'importantes contraintes structurelles qui nécessitent des solutions durables. Parmi ces maux, il faut mettre en bonne place l'impraticabilité des routes, le manque d'hôtels répondant aux standards internationaux et même les coûts des visas toujours aussi onéreux. Le problème de l'insécurité grandissante dans certaines parties du territoire nationale ne peut être éliminé non plus. Enfin, les autorités touristiques devront veiller à mettre en œuvre des politiques de communication plus agressives.

Laurent Essolomwa

PRÉPARATION CAN 2017

Le Cameroun s'impose face à la RDC

Les Léopards de la RDC se sont inclinés, le 5 janvier, au stade Amadou-Ahidjo de Yaoundé, face aux Lions indomptables du Cameroun, par zéro but à deux en match amical de préparation.

Les deux équipes sont en pleine préparation de la phase finale de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) dont le coup d'envoi sera donné le 14 janvier à Libreville au Gabon. La sélection RD-congolaise a établi son quartier général au Centre d'excellence de Mbankomo au Cameroun et livrait donc jeudi son premier et dernier match de préparation. Pour cette rencontre, le sélectionneur des Léopards a titularisé le portier Nicaine Kudimbana d'Antwerp dans les perches, avec devant une défense à plat avec Fabrice Nsakala (Alanyaspor/Turquie) sur le flanc gauche, Djo Issama (Mazembe) à droite, Merveille Bope (Mazembe) et Marcel Tisserand (Ingolstadt/Allemagne), les deux étant placés dans l'axe. Le milieu du terrain s'est composé de Remy Mulumba, Youssouf Mulumba et Paul-José Mpoku à droite, Mubele Ndombe à gauche. Jérémy Bokila et Cédric Bakambu ont formé le duo d'attaque des Léopards positionnés en 4-4-2. Et naturellement, Florent Ibenge a choisi d'évoluer en contre-attaque, laissant la direction du jeu aux Lions indomptables du Cameroun emmenés par le technicien belge Hugo Broos.

Les Léopards ont inscrit un but par le biais de Bakambu, mais non validé pour une imaginaire position liti-

gieuse signalée par le juge de touche, après avoir buté sur le portier Cameroun de Fabrice Ondoa du FC Séville en Espagne. Ce but a été le tournant de cette partie de préparation. À la fin de la première période, les deux équipes ont été à égalité de zéro but partout. En deuxième période, Florent Ibenge a effectué plusieurs



< Sans données à partir du lien >

changements avec les montées de Christian Luyindama, Hervé Kage, Jacques Maghoma, Jonathan Bolingi, Meshak Elia, Ricky Tulengi.

Les Congolais ont encaissé le premier but à la 54e sur une balle arrêtée d'Ambroise Oyongo et une superbe balle enveloppée de Christian Bassogog. Florent Ibenge a donc saisi l'opportunité offerte à travers cette rencontre de préparation pour tourner son effectif. Seuls quelques-uns n'ont pas joué, parmi lesquels Dieumerci Mbokani, Chancel Mbemba, Neeskens Kebano, Ley Matampi, Joël Kiassumbua, etc. Et c'est ce même jeudi que les vingt-trois Léopards devraient être connus du public sportif. L'on rappelle que la RDC est logée dans le groupe C en compagnie de la Côte d'Ivoire tenant du titre, du Maroc et du Togo.

Martin Engimo

VIE DES PARTIS

Le PCT Pointe-Noire célèbre un double anniversaire

Le 47^e anniversaire de la création du Parti congolais du travail (PCT) et le 78^e anniversaire de la naissance de son fondateur Marien Ngouabi ont été fêtés le 31 décembre sur le thème « Dans un esprit militant, donnons la preuve de notre engagement pour le triomphe des idéaux du Parti congolais de travail ». Victor Foudi, président fédéral du PCT Pointe-Noire, qui a patronné ce double anniversaire était accompagné d'autres membres du parti.



Tribune officielle des cérémonies

Dans l'évocation sur la vie de Marien Ngouabi conformément au thème, Meno Diop Tchiloumbou Félicité, secrétaire fédérale à la formation politique, a indiqué que ce double anniversaire se tient dans un contexte particulier, celui de l'adoption d'une nouvelle Constitution suivie de la naissance d'une nouvelle république. « À l'occasion de cet anniversaire, la direction politique du parti exhorte aux membres d'avoir une nouvelle attitude afin d'être conforme avec les idéaux du parti fondés

sur la justice, la paix, l'unité nationale et la démocratie. La preuve et l'engagement dont il est question à travers ce thème se traduisent par la capacité des membres à manifester, à témoigner leurs volontés en marquant leurs actions en faveur du parti en rapport des orientations de la sixième ses-

sion ordinaire du comité central du PCT tenue du 28 au 29 décembre dernier à Brazzaville », a-t-elle déclaré.

S'exprimant à l'occasion de cette rencontre, Victor Foudi a rappelé qu'à l'issue des travaux de la sixième session ordinaire de son parti, le comité central s'est imposé trois principales

actions, notamment la tenue d'une session extraordinaire en vue de faire le point de la situation exhaustive des élections antérieures, s'organiser pour remporter les futures élections législatives, locales et sénatoriales. « Donner la preuve de l'engagement au PCT, c'est s'organiser sur le terrain en posant

des actes concrets, compatibles avec les textes qui régissent le fonctionnement du parti. L'engagement est un contrat que chaque membre a avec le parti afin que ses actions sur le terrain soient celles qui font triompher les idéaux du parti », a-t-il signifié.

Séverin Ibara

FÊTE DU NOUVEL AN

Victor Foudi offre des vivres aux habitants de Mvou-Mvou 2

Le premier adjoint au maire de la ville océane, Victor Foudi, a octroyé le 31 décembre plusieurs kits alimentaires aux habitants du quartier Mvou-Mvou 2 pour qu'ils passent les festivités du jour de l'an dans l'allégresse.



Victor Foudi remettant un kit alimentaire à un habitant de Mvou-Mvou 2

Les kits de vivres étaient composés de poulets, de riz, d'huile, de sachets de sel et autres. Expliquant le sens de ce geste à l'endroit des habitants de ce quartier, Victor Foudi a dit que ces vivres ont été offerts en obéissant aux règles traditionnelles de solidarité et de vivre ensemble qui caractérisent la société. « En ma qualité de premier adjoint au maire de la ville de Pointe-Noire, il est important que pendant ces périodes festives d'être plus près des habitants de Mvou-Mvou 2 qui m'ont toujours soutenu. À travers ces vivres, ces derniers passeront ces moments de bonheur en joie dans leurs familles respectives en toute solidarité », a-t-il signifié.

Appréciant, pour leur part, le geste du vice-maire, Jean Kilendo et Clarisse Fouti, deux

habitants de ce quartier, ont rappelé que depuis plusieurs années, Victor Foudi a toujours privilégié la cohésion des habitants de la ville océane en général et ceux du quartier Mvou-Mvou 2 en particulier. « Les habitants de Mvou-Mvou 2 sont habitués à recevoir à l'occasion de chaque fête du Nouvel An des vivres de la part du premier adjoint au maire. Ainsi par ma voix, les enfants, les jeunes, les sages, les femmes et l'ensemble des réseaux des associations de ce quartier lui resteront toujours reconnaissant », a déclaré Jean Kilendo. Rappelons que plus de cinquante personnes de ce quartier ont bénéficié chacune d'un kit alimentaire.

S.I.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE

L'AS Cheminots, Nico nicoyé et FC Nathaly's obligés de tenir leurs assemblées avant le démarrage

Au moment où la compétition démarre le 21 janvier prochain, trois des quatre clubs de football de la ville océane engagés à la plus prestigieuse compétition de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) ne remplissent pas certaines conditions de participation.

La participation au championnat national de football Ligue1 est conditionnée cette saison 2016-2017, par la tenue obligatoire des assemblées générales de tous les clubs engagés. Cependant, des quatre clubs de Pointe-Noire devant participer à cette compétition, seul la Mancha a tenu ses assises, tandis que l'AS Cheminots, Nico Nicoyé et FC Nathaly's n'ont pas encore rempli cette formalité sine qua non de la Fécofoot.

À deux semaines du démarrage dudit championnat, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a attiré l'attention des secrétaires généraux des 18 clubs participant à sa plus prestigieuse compétition. « (...) Il est demandé à vos clubs de tenir leurs assemblées générales avant le démarrage du championnat prévu le 21 janvier 2017. Nous rappelons les termes de la lettre 689/FCF/SG/16 du 27/10/2016, faisant obligation aux clubs de tenir leurs assemblées. Faute de quoi, ils ne pourront pas prendre part au championnat », souligne la circulaire de la Fécofoot signée, le 2 janvier.

Soulignons que le Football club Nathaly's, qui a fait sa montée cette saison en division d'élite, tiendra ses assises vers la fin de la première quinzaine de janvier. Toutefois, du côté de l'AS Cheminots et Nico nicoyé les dates ne sont toujours pas connues.

Rappelons que le championnat démarre le 21 janvier à Brazzaville, avec la rencontre Saint-Michel de Ouenzé / FC Konzo. Cependant, les clubs de Pointe-Noire rentrent, quant à eux, en compétition le lendemain (le 22 janvier). Le FC Nathaly's jouera son premier match de Ligue 1 face à la Mancha, la meilleure équipe du département. La deuxième rencontre de la journée opposera l'AS Cheminots à Patronage. Nico nicoyé commence la compétition à l'extérieur où il sera reçu par l'AC Léopards de Dolisie, le champion en titre.

La deuxième journée (le 25 janvier), au complexe sportif de Pointe-Noire, le FC Nathaly's recevra les Jeunes fauves, qui jouent leur deuxième saison au championnat d'élite. En deuxième match, la Mancha affrontera Nico nicoyé. Cette seconde journée se poursuivra le 26 janvier, où l'AS Cheminots accordera son hospitalité à l'AS kimbonguela de Kinkala.

Charlem Léa Legnoki

MOTS FLÉCHÉS N°132

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

ASSAILLIR	ON LA BAT EN RYTHME	COMBUS-TIBLE	AVION PRIVÉ	C'EST ZÉRO	CONVOI-TISE	NE PAS RECONNAÎTRE COMME SIEN
JEUNE OVIN	BESOIN	ÉPUI SANT LE SOL	COUPER LE SOMMET	ACTIVITÉ DANS LES VERGERS	INTER-PRÊTE ARABE	
			GRANDE TORTUE			
DÉFÉRENTE				MOT DE SOULAGE-MENT		
MULTIPLIA PAR DIX						
AURA UNE RÉALITÉ		GENRE MUSICAL ALGÉRIEN		C'EST UN TRAVAIL DE CHOIX		
TROP MAIGRE		DONC À LUI		POÈTE ANTIQUE		
			POÈME MÉDIÉVAL		COMMUNAUTÉ AU SUD DE L'ES-PAGNE	
			INGÉ- NIEUSE			
EXISTES		ESSEN- TIELLE		ALLER- RETOUR		
AVE OU PATER				MANDELA FUT À SA TÊTE		
			CITÉ SUR LA MEUSE			AUROCHS
			TRIPES			
CARGAI- SONS DE BATEAUX OU DE TRAINS	LAISSE DIVAGUER SES PENSÉES	QUI CRÉE LA SURPRISE				
		RÈGLE À DESSIN				
			CAGE À GARDER		AVANT UNE EX- PPLICATION	
			IL COMPLÈTE LA LETTRE		FUMÉ	
FORMULE DE POLITESSE ABRÉGÉE	INTER- VALLES				BANDE DE TISSU	
	SCHÉMAS					
		VIN ITALIEN		PAS ENCORE DES ADULTES		
		PREMIÈRES PAGES				
IL EST UTILISÉ PAR LES TANNEURS			CONTENANT QUI VA AU PUI TS		ACIDE EN GÉNÉ- TIQUE	ARBRE OU TIGE
FATIGANTS			SOUS DO			
			SYMBOLE DU STÉRADIAN	DÉCLEN- CHA DES BAILLE- MENTS		
				HABITUDES		
SYNDICAT DE L'ÉDITION		DESCEN- DANT DE			NOMBRE	
RITE CHRÉTIEN						
			AROMATI- SÉE AU PIN			

SUDOKU N°132

>FACILE

5	4			9	6		3	
			4		1		7	
1	6			2		4	9	8
		8					1	7
9		5				3		2
7	2					8		
8	5	1		7			6	3
	9		6		5			
	7		3	8			2	5

>MOYEN

2	5			9	6		4	
				2		8		5
8								
6	1		9	5				4
	2						3	
4				3	2		1	7
								6
5		4		6				
	6		7	1			9	2

>DIFFICILE

4	7			2	1			6
5					6	2		
				9	3			
				6		5	4	
9	5						1	2
	8	2		5				
				2	8			
		9	3					7
7			6	4			3	5

MOTS CROISÉS N°132

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. C'est un jeu d'enfant. - 2. Bel emplumé. L'homme qui a vu. - 3. Île de France. Manque d'éclat. - 4. Il mène la vie dure. C'est du faux. - 5. L'or du laborantin. Écriture par signes. - 6. Résultat d'une sélection. Point acquitté. - 7. Enlever un poids. - 8. Il porte des baies rouges. C'est personnel. Partie d'une exploitation réservée à la culture. - 9. Perdre du liquide. Qui fonce sur le plat. - 10. Devant l'ajout. Divulguer.

>VERTICALEMENT A. Fait comme un toffee. - B. Communes mesures. Tonneau. - C. Comme cela. Puissant dans le milieu. - D. Pas forcément. - E. Sa raison n'est pas toujours avouable. Auquel la campagne a profité. - F. Bien fermés. Terre d'origine. - G. Principe de vie. Débris dangereux. - H. N'est pas sans prix. La totalité. - I. Messagère printanière. - J. Avant la date. Homme à femmes.

MOTS À MOTS N°132

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① NEIGE + RAMI = G | | | | | E
- ② ATELE + AGIR = L | | | | | E
- ③ PRIER + TOME = T | | | | | E

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°131

C	H	P	P	A	C						
L	I	M	O	N	A	D	I	E	R	H	E
R	E	M	U	N	E	R	A	T	E	U	R
O	C	T	O	A	R	E	U	N	E	M	
O	G	A	N	E	X	I	L	I			
I	N	T	E	N	T	A	D	O	I	G	T
S	E	N	T	C	R	E	N	E	L	E	
E	T	R	E	I	N	T	V	I	A	S	
A	R	S	A	R	T	I	S	A	N		
A	N	E	B	O	I	S	E	E	D	B	
C	E	P	E	C	A	R	E	E	R		
J	E	R	A	S	E	R	A	C	E	E	
P	I	N	S	I	G	M	A	F			
P	R	E	S	T	O	S	E	U	L	E	
A	L	E	R	O	T	T	E	T	A		
Q	U	E	R	E	L	L	E	S	S	C	I

MOTS CROISÉS N°131

A	S	T	R	O	N	O	M	I	E
P	A	R	E	R	T	A	U	X	
O	L	E	S	T	A	L	L	E	
L	I	V	E	E	N	T	E	R	
I	V	E	T	T	E	E	C		
T	E	S	I	S	E	J	E		
I	R	A	T	P	R	E			
Q	A	M	I	R	A	U	T	E	
U	S	N	E	E	I	S	A	R	
E	T	E	R	N	I	S	A	I	S

SUDOKU N°131

5	4	3	9	2	6	8	1	7
6	9	7	4	8	1	3	2	5
2	1	8	3	5	7	4	6	9
7	8	4	6	1	5	2	9	3
1	3	6	2	7	9	5	8	4
9	2	5	8	4	3	1	7	6
4	5	9	1	6	8	7	3	2
3	7	1	5	9	2	6	4	8
8	6	2	7	3	4	9	5	1
4	5	6	8	7	2	9	1	3
3	7	8	1	9	6	4	2	5
1	2	9	3	4	5	6	8	7
6	8	1	9	2	7	3	5	4
2	9	5	4	8	3	7	6	1
7	3	4	5	6	1	2	9	8
8	6	2	7	5	4	1	3	9
9	4	3	2	1	8	5	7	6
5	1	7	6	3	9	8	4	2
3	1	6	8	4	5	7	2	9
8	5	9	3	2	7	6	1	4
7	4	2	1	9	6	5	8	3
2	7	1	4	6	3	8	9	5
6	8	4	9	5	2	3	7	1
5	9	3	7	1	8	2	4	6
1	6	5	2	8	9	4	3	7
4	3	8	6	7	1	9	5	2
9	2	7	5	3	4	1	6	8

MOTS À MOTS N°131

1/ RUISSELER 2/ FORESTIER 3/ IDÉALISER.

CAN 2017 EN BREF

Gabon : Camacho limogé à 10 jours du coup d'envoi ?

Les Panthères du Gabon pourraient

connaître, à dix jours du match d'ouverture de « leur » CAN, une nouvelle période d'instabilité : deux mois après avoir remplacé le Portugais Jorge Costa, l'Espagnol José Camacho serait sur la sellette.

Alors que le technicien espagnol exige d'intégrer des hommes de son choix dans le staff technique, la fédération gabonaise lui a posé un ultimatum de 24 heures pour qu'il accepte de travailler avec un staff entièrement composé de locaux. Pour marquer son désaccord, l'ancien entraîneur de l'Espagne et du Real Madrid aurait boycotté une conférence de presse, ce mercredi matin.

Matches amicaux : Tunisie, Ouganda et Burkina sur le pont

Ce mercredi, la Tunisie et l'Ouganda se rencontrent au stade El Menzah de Tunis. Tandis que le Burkina Faso, en stage à Marrakech, se mesure à l'équipe A' du Maroc.

Côte d'Ivoire : un budget de 6 millions d'euros pour le champion en titre

L'Etat ivoirien a octroyé un budget d'un peu moins de six millions d'euros (3,9 Mds de francs CFA) pour la sélection nationale en vue de la CAN-2017 dont elle est la tenante du titre, a-t-on appris lundi de source officielle. La subvention servira « pour la préparation et la participation » des Éléphants à la compétition. Il s'agit d'une augmentation de plus de 600.000 euros (400 M de francs CFA) par rapport à 2015.

Camille Delourme

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le dossier du siège de la Fécofoot en bonne voie

Après la procédure qui passe par le déclassé du domaine public où sera érigé le siège de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et l'attribution, les travaux de construction peuvent maintenant commencer, a expliqué l'architecte Gilles Prime.



Les membres du gouvernement avec les responsables de la Fécofoot sur le terrain où sera construit le siège. Crédit photo Adiac

Sur instruction du Premier ministre, trois membres du gouvernement ont effectué une descente sur les lieux où sera bâti le siège de la Fécofoot. Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du domaine public, Léon Alfred

Opimbat, ministre des Sports et de l'éducation physique et Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, ont désormais compétence sur le dossier car ce siège sera construit

dans la zone de reboisement de la patte-d'oie, près des logements sociaux du Camp clairon.

« Nous sommes ici pour passer à la phase de déclassé afin de confirmer l'attribution et permettre à la Fécofoot de lancer les travaux de construction de

son siège. Nous n'avons pas du temps à perdre », a expliqué le ministre des Affaires foncières et du domaine public, en présence de plusieurs membres de la Fédération congolaise de football, dont le premier vice-président, Guy Blaise Mayolas et le secrétaire général, Badji Mombo Wantete.

A en croire le premier vice-président de la Fécofoot, un grand pas vient d'être franchi et espère que le bout du tunnel se laisse entrevoir. « La descente des membres du gouvernement a permis de dissiper quelques zones d'ombre au sujet du terrain où sera construit le siège », a indiqué Guy Blaise Mayolas. Il a, par ailleurs, rappelé que la Fédération internationale de football association (FIFA) a prévu un financement, pour la construction de ce siège, datant de près de cinq ans. La partie congolaise qui a longtemps trainé le pas en tournant autour du pot, est cette fois-ci déterminée à tout faire pour que l'immeuble devant abriter les locaux de la Fécofoot sorte de terre et que la page soit définitivement tournée.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années (1965-2015)

2003 (52)

Le 3 janvier 2003, à Brazzaville, en réaction du message à la nation du président de la République, la Codesa (Convention pour la démocratie et le salut) dresse un tableau très sombre de la situation sociopolitique et économique du pays et appelle à la tenue d'une table ronde pour résorber la crise multiforme dans laquelle est plongé le Congo. « Le douloureux problème du Pool, véritable drame national, qui cause, depuis cinq ans, d'innombrables pertes en vies humaines, la démolition des structures économiques, sociales et culturelles de toute une région et par là, de l'ensemble du pays, n'a même pas été expressément évoqué par le chef de l'Etat... ». C'est le Congo, tel qu'en lui-même, donnant l'impression d'un déroulement palinodésique de son histoire.

La composition de la Cour constitutionnelle, l'une des institutions prévues dans la Constitution du 20 janvier 2002, est rendue publique par un décret présidentiel publié à Brazzaville, le 30 janvier 2002. Gérard Bitsindou en est le président. Le conseil des ministres du 7 février 2003 procède à la nomination des préfets : Benoît Moundélé-Ngolo (département de Brazzaville), Colonel Eugène Kouandzi (département de la Bouenza), Gatsono Yoka Iccoulat (département de la Cuvette), Gilbert

Mouanda-Mouanda (département de la Cuvette-Ouest), Alexandre Honoré Packa (département du Kouilou), François Adzabi (département de la Lékoumou), Gilbert Djombo-Bomondjo (département de la Likouala), Marie-Magloire Dambendzet (département du Niari), Jean-Michel Sangha (département du Pool), Maurice-Claude Malela-Soba (département des Plateaux), Nicolas Ngoubili (département de la Sangha). Dans la foulée de sa nomination, Benoît Moundélé-Ngolo présente au public, vendredi 7 mars 2003, son nouvel ouvrage intitulé du « Coq-à-l'âne ». Il est publié aux Éditions Hémar. Il fait suite à « Piments sucrés sous les tropiques », (Éditions Encre noire, 1999), Sauces piquantes servies chaudes (Éditions Héros dans l'ombre, 2000). Entre-temps, élection, le mardi 11 février 2002, du nouveau maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, en dépit d'une contestation de la Codesa. En réponse à la controverse ainsi créée, le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, François Ibovi déclare que cette élection n'est entachée d'aucune irrégularité. Après Fulbert Youlou en 1956, Bernard Kolélas en 1994, Hugues Ngouélondélé est le troisième maire élu de la capitale congolaise. Nommé par le conseil des ministres du 28 février 2003, le nouveau commissaire du Fespam (Festival panafricain de mu-

sique) prend ses fonctions le mercredi 5 mars 2003, en présence du ministre de la Culture, des Arts et du Tourisme, Jean-Claude Gakosso et du commissaire général sortant du Fespam, Jean-Luc Aka-Evy. L'ancien Premier ministre et ancien maire élu de Brazzaville, Bernard Kolélas tente une opération kamikaze pour rentrer à Brazzaville. Il s'est déguisé et muni de faux papiers pour rentrer incognito à Brazzaville par un vol de Kenyan Airways de jeudi 4 août 2003, à destination de la capitale congolaise. À l'escale de Kinshasa, il est « cueilli » par le service de renseignements de la Rdc et renvoyé à Nairobi. En 2001, réfugié en Côte d'Ivoire, il avait déjà tenté de revenir au Congo. La compagnie Air Afrique l'en avait empêché, en refusant de l'embarquer dans son avion. C'est dans cette ambiance burlesque, que l'« affaire des disparus du Beach » revient sous les feux de la rampe. À ce sujet, le porte-parole du gouvernement, Alain Akouala-Atipault, déclare : « C'est curieusement que commencent à circuler des rumeurs sur des disparitions au Beach-Atc de Brazzaville. D'une dizaine de personnes, au départ, on passe rapidement, à ce chiffre ahurissant et invraisemblable d'un bateau de 353 personnes disparues ! [...] Aujourd'hui, après avoir mené des investigations, le gouvernement possède un fais-

ceau d'indices sérieux qui lui permet d'émettre les plus grandes réserves, par rapport à ces affirmations, et même de les contredire. Il affirme que « certains de nos compatriotes répertoriés comme disparus [...] sont bel et bien vivants en Rdc, au Gabon, en France, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Italie et au Canada... Réagissant à ces propos, le colonel Touanga, président du Collectif des parents des disparus affirme : « toute manœuvre consistant à rechercher les disparus du Beach en Rdc au travers d'une prétendue liste que détiendrait encore le Hcr est une grossière diversion ». La controverse sur ce sujet continue. Bien qu'elle frappe continuellement, d'une manière ou d'une autre, on ne s'habitue pas à la mort. Le colonel Pascal Bima décède le 2 janvier 2003, à Brazzaville. Ancien ministre des travaux publics de 1977 à 1979, il est né en 1930 à Mouyondzi dans le département de la Bouenza. À peine remis de cette disparition, le Congo enregistre, le 14 avril 2003, la disparition, en France, d'Apollinaire Bazinga, ancien ministre et sénateur, le 14 avril 2003. Il est né le 2 janvier 1924 à Impfondo. D'autres figures emblématiques de notre histoire ont quitté la terre des hommes. Ainsi va la vie au Congo. »

Mfumu